

honneur : elle est un témoignage de la plus haute signification, elle manifeste ce que le Canada est pour le cœur du Saint-Père."

Après avoir présenté ses remerciements au cardinal et l'avoir prié de déposer aux pieds du Saint-Père l'hommage de son inaltérable attachement et de sa filiale gratitude, M. Colin s'est adressé à M. Kennedy, chargé d'affaires de Sa Majesté la reine d'Angleterre : " En autorisant notre entreprise à Rome, dit-il, le gouvernement de la province de Québec le fit à deux conditions : que ce collège fût destiné aux sujets de la Puissance du Canada et qu'il obtînt la protection de Sa Majesté Britannique. La première de ces conditions est pour nous un devoir de loyauté, et, quant à la protection, elle nous est octroyée avec une si généreuse libéralité que j'aime à le publier dans cette noble assemblée et que je suis heureux d'avoir l'occasion d'en offrir devant vous et par vous, le faible mais très sincère tribut de ma reconnaissance à Sa Majesté notre gracieuse souveraine." Les remerciements à Mgr Jacobini, à Nosseigneurs les évêques du Canada, furent ni moins éloquents, ni moins délicats. Tout le monde admira l'humilité du vénéré supérieur qui s'effaça complètement en parlant d'une œuvre dont il a néanmoins le principal mérite. Car c'est à Saint-Sulpice de Montréal que revient l'honneur d'avoir construit, de ses propres deniers, ce collège, qui sera pour la jeunesse canadienne un incomparable bienfait. Aussi Mgr l'archevêque de Montréal n'a-t-il pas manqué de faire ressortir tout ce dont l'épiscopat du Canada est redevable à la compagnie de Saint-Sulpice. Sa Grandeur a exprimé ses vœux pour l'œuvre nouvelle, et, avec un tact exquis, a rappelé la loyauté des Canadiens envers le gouvernement de l'Angleterre, loyauté qui repose sur deux motifs : l'enseignement de l'Église catholique qui commande la fidélité aux souverains légitimes, et la générosité avec laquelle l'Angleterre a maintenu les libertés religieuses du Canada.

Nous voudrions pouvoir reproduire la touchante et spirituelle réponse faite par le cardinal-vicaire à M. le supérieur de Saint-Sulpice de Montréal. " Depuis longtemps, a-t-il dit, je connaissais et j'aimais ce beau pays du Canada, ne séparant pas dans mes études la nouvelle France de la vieille France, sa mère.

" Mais quand le Saint Père me fit l'honneur de m'appeler à la congrégation de la Propagande, il me semble que je devins vraiment Canadien. J'eus alors à prendre tout particulièrement ses intérêts et je pus par la pensée me promener souvent sur les bords de votre majestueuse rivière. Mais ces considérations personnelles doivent aujourd'hui faire place à des considérations d'un ordre plus élevé. Malgré mon indignité, je ne puis oublier que je représente le Saint-Père et je suis heureux de vous transmettre les bénédictions et les vœux de Sa Sainteté. Dans sa glorieuse vieillesse Léon XIII contemple cette institution naissante pleine de promesses et d'espérance."

Ensuite, quelques mots très sympathiques de M. Kennedy, qui